

ARRÊTÉ du 6 Novembre 1946

Article 1er

Est inscrit sur l'inventaire des Sites pittoresques de Corrèze, l'ensemble formé à Lamazière Basse par le petit étang de Montsour et ses abords :

Délimitation du Site :

Au Nord - Par le bord ouest puis nord de la parcelle 442 - le bord ouest de la parcelle 423 - les bords sud-ouest puis ouest, puis nord et nord-ouest de la parcelle 419 le bord nord des parcelles 513 - 515.

A l'Est - par le bord Est des parcelles 512 - 468 - 459 - 460 - 461 - 455, le chemin allant de l'angle Sud-est de la parcelle 455 au chemin d'Egletons à Neuvic (angle sud-est de la parcelle 444).

Au Sud - par ce dernier chemin jusqu'à l'angle sud-ouest de la parcelle 436 - puis par le bord ouest de cette parcelle, le bord sud de la parcelle 437.

Parcelles cadastrales visées : 419 p - 423 - 436 - 437 p - 440 à 442 p - 443 - 444 - 453 p à 455 - 460 à 468 - 512 - 513 p à 515  
Section B de Lamazière-Basse.

Par délégation :

Le Directeur Général de l'Architecture

signé : R. DANIS

Pour copie conforme

Le Chef du Bureau des Sites,

*Cocornelli*

21142

ORDRE DE TRAVAIL

TRAVAIL PUBLICS

LE 10 NOV 1946

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

CORREZE

MAY